

## 1.5 Emploi salarié selon les catégories d'entreprises...

**E**n 2017, en France hors Mayotte, les entreprises des secteurs marchands hors agriculture regroupent 1,5 million d'établissements employeurs pour 15,7 millions de salariés. Beaucoup d'entreprises, le plus souvent de petite taille, ne comprennent qu'un seul établissement. D'autres, notamment les **entreprises de taille intermédiaire** (ETI) et les grandes entreprises (GE) sont constituées de plusieurs établissements qui peuvent être dispersés sur le territoire. L'emploi se concentre dans les grands pôles urbains : 26 **zones d'emploi** sur 305 regroupent la moitié des salariés des secteurs marchands hors agriculture.

La zone d'emploi de Paris concentre 2,8 millions d'emplois salariés marchands non agricoles dont 940 000 dans de grandes entreprises. Celles-ci sont aussi très présentes dans les zones d'emploi de Lyon, Toulouse, Roissy, Lille, Bordeaux, Versailles-Saclay, Marseille et Nantes (de 170 000 salariés à Lyon à 80 000 salariés à Nantes) (*figure 1*). Ces 9 zones d'emploi (Paris compris) regroupent 44 % des emplois des grandes entreprises. Si les GE sont essentiellement localisées dans les grands pôles urbains et économiques, elles peuvent avoir un poids important dans des zones d'emploi de petite taille (moins de 10 000 salariés) : leurs établissements représentent 30 à 45 % de l'emploi à Bollène-Pierrelatte, Sablé-sur-Sarthe, Chinon, Bagnols-sur-Cèze, Gien ou Redon. En effet, les GE ont souvent plusieurs établissements, qui peuvent être dispersés sur le territoire, également dans des zones éloignées des principaux pôles économiques.

Les ETI sont souvent présentes dans les mêmes zones que les GE. Elles sont plus

implantées dans la moitié nord du pays, notamment sur la façade ouest dans les Pays de la Loire, en Bretagne, en Normandie ainsi que dans les Hauts-de-France. À l'est, elles sont présentes autour de Strasbourg, Dijon et à l'est de Lyon (*figure 2*). Les ETI participent aussi au dynamisme de l'emploi en dehors des grands pôles. Ainsi, elles rassemblent plus de 30 % des salariés dans une trentaine de zones d'emploi dont la plupart ont moins de 25 000 emplois.

Les PME ont un poids relatif important dans presque toutes les zones d'emploi. Dans les trois quarts d'entre elles, elles offrent plus de 30 % de l'emploi salarié (*figure 3*). Dans quelques cas, elles comptent pour moins de 25 % : là où sont très présentes les grandes entreprises (Versailles-Saclay, Sablé-sur-Sarthe, Roissy, Bollène-Pierrelatte, Cherbourg en Cotentin, Toulouse et Paris) ou les ETI (Château-Thierry).

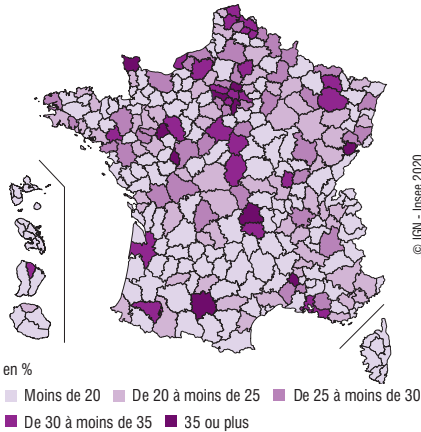
Les microentreprises regroupent moins de 20 % de l'emploi salarié dans une majorité de zones d'emploi. Leur poids est néanmoins important dans les DOM, en Corse et dans le sud de la France métropolitaine, en raison d'une part de la présence moins forte des ETI et GE, et d'autre part de l'importance du tourisme sur les zones balnéaires et dans les stations de ski (*figure 4*). Il est important aussi dans des zones rurales situées, par exemple, en Occitanie ou en Auvergne-Rhône-Alpes. Cette approche par emploi salarié minimise le poids réel des microentreprises dans l'économie : elle ne tient pas compte des non salariés (chefs d'entreprise, indépendants, professions libérales, etc.) qui exercent au sein des 3,8 millions d'établissements non employeurs. ■

### Définitions

**Catégories d'entreprises** : dans cette fiche, les établissements sont rattachés à la catégorie de l'entreprise dont ils font partie et dans chaque zone d'emploi seul est comptabilisé l'emploi du ou des établissements implantés. Voir *annexe Glossaire*.

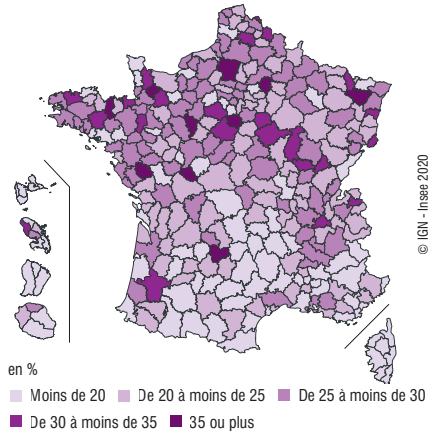
**Zones d'emploi** : espace géographique à l'intérieur duquel la plupart des actifs résident et travaillent, et dans lequel les établissements peuvent trouver l'essentiel de la main d'œuvre nécessaire pour occuper les emplois offerts.

**1. Part des grandes entreprises dans l'emploi marchand par zone d'emploi**



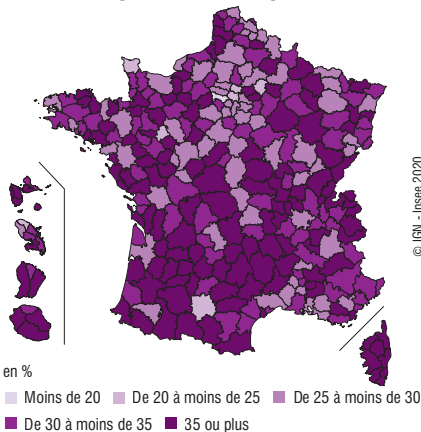
Note : dans chaque zone d'emploi, ce sont les salariés des établissements appartenant à des grandes entreprises qui sont pris en compte.  
 Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.  
 Source : Insee, Lifi, Flores 2017.

**2. Part des entreprises de taille intermédiaire dans l'emploi marchand par zone d'emploi**



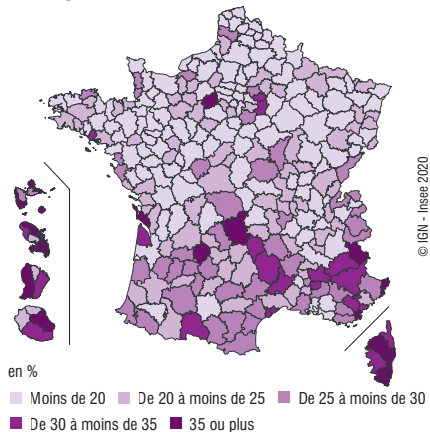
Note : dans chaque zone d'emploi, ce sont les salariés des établissements appartenant à des ETI qui sont pris en compte.  
 Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.  
 Source : Insee, Lifi, Flores 2017.

**3. Part des petites et moyennes entreprises, hors microentreprises, dans l'emploi marchand par zone d'emploi**



Note : dans chaque zone d'emploi, ce sont les salariés des établissements appartenant à des PME (hors microentreprises) qui sont pris en compte.  
 Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.  
 Source : Insee, Lifi, Flores 2017.

**4. Part des microentreprises dans l'emploi marchand par zone d'emploi**



Note : dans chaque zone d'emploi, ce sont les salariés des établissements appartenant à des microentreprises qui sont pris en compte.  
 Champ : France hors Mayotte, salariés des entreprises marchandes hors agriculture, hors intérimaires.  
 Source : Insee, Lifi, Flores 2017.